



L'UNIFED veut sacrifier la Formation Professionnelle sur l'autel de l'austérité !

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO réunies ce 13 janvier 2015 en Commission Paritaire de Branche ont pris acte de la déclaration liminaire de l'UNIFED annonçant un recul important de la mutualisation au niveau de l'OPCA UNIFAF.

En septembre 2014, l'ensemble des organisations syndicales revendiquait à minima le maintien des taux de contribution à la Formation Professionnelle Continue, soit 2,30 % de la masse salariale.

Alors que les négociations ont commencé avec une proposition patronale d'une cotisation formation de 1,7 % de la masse salariale brute (1 % légal + 0,7 % conventionnel : soit 1,7 % mutualisé), l'UNIFED annonce aujourd'hui une cotisation mutualisée réduite à 1,3 % au mieux !... voire 1,10 % si le 0,20 % du Compte Personnel de Formation (CPF) n'est pas versé à l'OPCA.

Annoncer ce recul après plus de six séances de négociations est irrecevable pour toutes les organisations syndicales présentes à la négociation. Unaniment, toutes renvoient à l'UNIFED l'entière responsabilité des conséquences sociales sur l'OPCA UNIFAF si le niveau financier mutualisé versé à l'OPCA avant la réforme et la loi du 5 mars 2014 n'était pas maintenu à minima.

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO actent le désengagement des employeurs et leur absence de volonté de construire une véritable et ambitieuse politique de formation professionnelle, solidaire au niveau des établissements de la branche, permettant de répondre aux besoins des salariés et des établissements du secteur.

Paris, le 15 janvier 2015.